

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2023

Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 05/04/2023 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 11 avril 2023, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
Présents : 13	
Représentés : 2	Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE
Votants : 15	Représentés : Didier GAYA par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES
	Excusés :
	Absents :
Secrétaire de séance :	Sandie CASSAN

Fait et délibéré le 11 avril 2023
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 12 avril 2023

Objet : LOTISSEMENT LES PRES DE LASCOL : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame la Maire présente le budget primitif 2023 du lotissement les Prés de Lascol qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- section de fonctionnement à la somme de 275 004,41 €
- section d'investissement à la somme de 349 123,09 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'approuver le budget primitif 2023 du lotissement les Prés de Lascol au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.